

Bulletin Communal d'informations



Rétrospective sur nos Festivités de cet été!!!



C O M M U N E D' E T R O E U G T

Agenda des manifestations

Octobre

Samedi 30 septembre et Dimanche 1er Octobre : Ducasse communale

Samedi 07 : Gala de danse - Rythme et Révérence avec Marjorie

Samedi 21 : Soirée Z'Fit Moove - Crazy Zumba

Dimanche 22 : Bourse aux vêtements - Crazy Zumba

Samedi 28 : Bourse aux jouets - U.S.E.P.

Dimanche 29: Concours de cartes - U.S.E.P.



Novembre



Samedi 04 : Concours de Manille – Club des Aînés Samedi 11 : Commémoration et défilé Dimanche 12 : Repas – Société de Musique Samedi 18 et Dimanche 19 : 26ème Salon du Livre

Décembre

Samedi 02 : Ball-Trap du Téléthon – Ball Trap Club d'Etrœungt

Samedi 02 : Repas St Eloi – Syndicat Agricole

Lundi 11 : Goûter de Noël – Judo Club Mercredi 13 : Goûter de Noël – ASE

Jeudi 14 : Concours de Belote dans le cadre du Téléthon - Courbéteux en Fête

Samedi 16 : Goûter de Noël – Rythme et Révérence avec Marjorie

Dimanche 17 : 23ème Marché de Noël - U.C.A.L.

Mercredi 20 : Goûter de Noël – Société de Musique

Mercredi 20 : Goûter de Noël – Crazy Zumba

Samedi 23 : 33ème Marche à l'Etoile - Courbéteux en Fête

Samedi 31 : Repas St Sylvestre – Comité d'Entraide aux Anciens



Le Gay Logis

86 route d'Etrœungt 59440 Avesnelles



Salle de réceptions

Repas de famille, anniversaire, repas d'entreprise...

Contactez Chef Marc au 06 71 90 05 65 legaylogis@gmail.com





Naissance Bienvenue à

Marsault LOBRY, le 22/07/2023 à FOURMIES

Mariage Ils se sont unis



Benjamin CHOSSON et Charlotte BOULENGER, le 27/05/2023

Décès

Gérard COLINET, conjoint d'Huguette MARCHAND-LENGRAND, le 10/06/2023 à HAUTMONT Jérémy PALADE, le 28/06/2023 à ETROEUNGT

Emile APPLAINCOURT, époux de Jacqueline DEBOUZY, le 06/07/2023 à VALENCIENNES

Jean-Claude BRUNOIS, le 29/07/2023 à MAUBEUGE

Micheline CORRIER, veuve de Patrick KUCHARSKI, le 05/08/2023 à ETROEUNGT

Guy GRAVEZ, veuf de Michèle DURIEUX, le 29/08/2023 à FOURMIES

Le Relais des Colombes



Ouvert du lundi au vendredi Samedi midi et dimanche midi

2 Salles accueillant 100 personnes et 50 personnes

Restaurant - Banquet - Repas de Famille

RN2 – 59219 ETROEUNGT Tél. 03.27.59.22.11 – Fax. 03.27.59.24.69

Le mot du Maire

Cette rentrée scolaire 2023 restera bien particulière pour notre village. En effet pour la première fois les portes de l'école St Joseph sont restées fermées. Un sentiment de tristesse a envahi beaucoup de personnes qui étaient attachées à notre petite école privée. Bien entendu qu'il fallait s'y attendre, mais le jour venu c'est le cœur lourd que nous avons pris conscience que cette page d'histoire s'est tournée définitivement. Le côté positif de cette décision a permis à notre école publique de récupérer une majorité des enfants venant ainsi gonfler l'effectif de nos 6 classes. C'est sous le soleil et ravis de retrouver amis (es) et leurs collègues que nos élèves, enseignantes et directeur se sont remis au travail pour une toute nouvelle année scolaire. Souhaitons leurs à toutes et à tous un bon épanouissement et une bonne réussite.

L'été, avec ses nombreuses manifestations et animations a une fois de plus comblé l'ensemble des participants. Un village qui bouge et qui offre à ses habitants autant d'animations multigénérationnelles est la preuve que le dynamisme et le bénévolat restent des valeurs sûres.

Félicitations à notre club de football et à son équipe première, qui grâce à sa belle saison 2022/2023 leur permet d'accéder à la division supérieure. L'objectif sera certainement pour cette nouvelle saison le maintien en D4 et la montée pour l'équipe B et cerise sur le gâteau une toute nouvelle équipe de jeunes en catégorie U10 à 8 reprend de l'activité cette année, bons résultats mais surtout bonne entente à toutes et à tous.

Le 3 septembre nous inaugurions le tout nouveau plateau multisports, cet équipement vient enrichir l'offre déjà existante dans notre village. Cette structure permet désormais en accès libre de pouvoir se défouler et découvrir diverses disciplines sportives dans un cadre agréable en toute sécurité. Il reste à espérer que chaque utilisateur respectera les lieux comme il se doit.

Lors de notre prochain week-end de ducasse dont vous retrouverez le programme dans notre journal communal, nous aurons le plaisir de recevoir et d'honorer dans notre salle des fêtes 5 couples à l'occasion de leur anniversaire de mariage. De 50 à 65 années de vie commune c'est toujours émouvant de célébrer autant de constance et de complicité pour nos couples.

Le décès brutal début août de Mme Micheline KUCHARSKI, patronne du Restaurant routier le Relais des Colombes a choqué beaucoup de monde. En effet cette dame était à la tête de cet établissement réputé et apprécié des routiers et de sa nombreuse clientèle depuis près de 30 ans. Le meilleur hommage qui lui soit rendu c'est sa réouverture ce 18 septembre et la continuité assurée de ce qu'elle avait de plus cher au monde. Merci à toutes et à tous d'avoir conjugué vos moyens pour permettre que ce lieu de vie perdure.

Concernant le ramassage et le recyclage de nos déchets, dans les mois qui viennent nous allons devoir adopter de nouveaux gestes. D'ici quelques temps dans notre commune viendront s'implanter plusieurs cloches qui permettront d'emmener vers ces points de collecte nos emballages en verre. Il faudra s'y habituer car les extensions des consignes de tri changent. Vous aurez régulièrement des informations sur les bonnes pratiques à adopter, c'est l'assurance d'éviter des surcoûts pour ce service en plein changement.

Afin de poursuivre notre politique d'économies d'énergie et ce grâce à des aides du département, le conseil municipal a décidé de lancer l'étude pour installer des panneaux photovoltaïques sur le toit du préau de la salle des fêtes. Cet équipement nous permettrait de faire de substantielles économies d'électricité dont le tarif ne cesse d'augmenter.

Après un arrêt de plusieurs années les consultations de la PMI reprennent dès ce mois de septembre en mairie, sur rendez-vous. Apprécié et complémentaire ce service de santé apporte aux parents un suivi important de leurs enfants.

Aussi un tout nouveau service décentralisé est désormais disponible en Mairie, la Direction Générale des Finances Publiques sera présente sur Étrœungt à l'occasion de permanences mensuelles, les agents seront à la disposition des personnes et des entreprises pour répondre à leurs questions et les assister pour leurs démarches administratives. Un numéro de téléphone est à la disposition de chacun pour un premier contact ou une prise de rendez-vous.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne.

Le Maire Vincent JUSTICE



BOULANGERIE LE FOURNIL DU MOULIN

Nadine et Daniel SÉNÉ



Ouvert du mardi au vendredi de 6h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h30

le samedi de 7h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h30

le dimanche de 7h00 à 12h30

Fermé le lundi toute la journée

pains - viennoiseries - pâtisseries en fin de semaine

☎09 50 62 12 75 - 1 rue du Moulin 59219 ETRŒUNGT

REOUVERTURE DU RELAIS DES COLOMBES

EXCELLENTE NOUVELLE !!!
LE RELAIS DES COLOMBES
réouvrira ses portes

le LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023,

à 7h

aux conditions habituelles.

N'hésitez pas à reprendre contact au 03.27.59.22.11. le PERSONNEL vous attend



DEPOTS SAUVAGES

Il est bon de rappeler que les dépôts illégaux de déchets sont **INTERDITS** depuis la loi du 15 juillet 1975, mais malheureusement ils font toujours partie de notre paysage comme ceux retrouvés dernièrement dans les hameaux de notre beau village, bien que la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants, ...) dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée.

La prolifération anarchique des épaves et des dépôts illégaux de déchets constitue une nuisance pour l'environnement et à la qualité des espaces naturels. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication ... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

Il est **INTERDIT** de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue (voie publique ou privée). De même, il est **INTERDIT** de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte des déchets définies par la Mairie ou l'Intercommunalité (jour, horaires, tri). Dans les 2 cas, ne pas RESPECTER l'interdiction est puni d'une amende.

SOYONS VIGILANTS, RESPONSABLES et RESPECTONS LA NATURE

MARCHÉ DE NOEL

Après quelques années d'absence pour différentes raisons, le 23ème MARCHÉ DE NOEL, organisé par l'UCAL, aura lieu cette année **le DIMANCHE 17 DECEMBRE 2023** à la Salle des Fêtes.

Pour tous renseignements contacter Bernadette au 06.45.63.99.26.



RETOUR sur les MANIFESTATIONS de l'ETE 2023

Bien que le climat de cet été fût toujours plus ou moins pluvieux et venteux, les manifestations de cette période, organisées par Courbéteux en Fête, ont pu être réalisées grâce à un temps clément pour chacune d'elles. En voici les comptes-rendus.

Dimanche 9 juillet Rallye Pédestre

Le 09 juillet dernier, l'Association « Courbéteux en Fête » organisait le 50ème Rallye Pédestre sous un climat propice à une marche d'environ 13km où 156 marcheurs dont 17 enfants ont pu contempler le paysage verdoyant de l'Avesnois en passant par la rue de la Filature, les Bahardes, Montorgueil, pour continuer par le village de Boulogne sur Helpe, où une buvette ambulante les attendait afin de se désaltérer et reprendre des forces pour la suite du parcours jusqu'au centre Equestre de Haut Lieu, redescendre à Warpont et rejoindre le village par la rue de la Filature, et la belle côte Génart.

Tout ce petit monde, après avoir répondu au questionnaire, s'être adonné sans compter aux 4 jeux installés et tenus par des bénévoles, dont le dernier bien rafraichissant, s'est retrouvé dans la cour de la Salle des Fêtes pour se restaurer tranquillement avec jambon frites, salades diverses et dessert, tout en attendant les résultats et le classement du questionnaire ; les 25 premières équipes ont été récompensées.

Un repas très apprécié puisque, ouvert à tous, il a permis à toute personne qui le souhaitait de pouvoir se restaurer et participer à l'ambiance du rallye sans pour autant avoir fait la marche; plus de 200 repas ont été servis.

Un grand merci aux 39 bénévoles qui ont permis la réussite de cette manifestation.

Rendez-vous est pris pour le 51ème en 2024.



Journée du 14 Juillet

Une journée festive qui a commencé par un concours de pétanque organisé par le Pétanque Club où les équipes étaient composées soit de 2 enfants soit d'un adulte et d'un enfant.

L'apéritif concert offert par l'Harmonie Municipale a réuni une cinquante de personnes qui ont pu ensuite se restaurer soit sous la forme d'une auberge espagnole, soit en profitant du barbecue préparé par l'ASE.

S'en sont suivis, toute l'après-midi, un tournoi de football et divers jeux traditionnels.

Un barbecue-salades diverses a permis à tous de se restaurer afin de prendre les forces nécessaires pour accomplir le tour du village à l'occasion d'une retraite aux flambeaux qui a réuni plus de 200 personnes avec une sécurité assurée par 4 gendarmes et la participation de 4 cavalières de la Ferme Equestre du Petit Bois. Ce défilé a été agrémenté d'une musique ambulante et de différentes prestations offertes tout au long du parcours par la Zumba sous la direction d'Emilie et l'association « Rythme et Révérence » emmenée par Marjorie. Des lampions ont été distribués à tous les enfants participants ou non aux jeux offerts toute la journée.

Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré sans compter et qui ont permis la réalisation de cette agréable journée sans oublier les succulentes crêpes de Laëtitia.













CH'TI BIKE TOUT Dimanche 27 août

Un dimanche agréablement ensoleillé, une température idéale pour que 25 adeptes du vélo s'élancent pour parcourir les 21 kilomètres préparés par Bernadette, à travers le bocage avesnois, en passant par la rue du Moulin, Quatre Maisons, Orniaux, Roteleux, la Folie, le Quesnes Menché, Zorées puis direction Rainsars avec un premier arrêt réconfort sur la place du Village où nous avons été chaleureusement accueillis par Mme La Maire, Colette, qui nous a permis, après les friandises et les boissons rafraichissantes offertes par Courbéteux en Fête, de nous soulager en nous offrant l'accès aux toilettes.

En route pour la suite du parcours, direction le pont de l'Ecluse, le Buisson Barbet, Tatimont, le Grand Bois, le Petit Bois, déjà 15 kilomètres et un deuxième arrêt réconfort chez Jacky et Florence où la pelouse ensoleillée a permis un temps de repos bien mérité après quelques côtes bien sympathiques.

Et finalement dernière étape en passant par le Parcq, la Chéroque, la Buse, la fameuse côte St Guilain pour une arrivée sur la place de la Mairie.

Tous ces kilomètres sous l'œil vigilant de 4 jeunes responsables Alexis, Jean, Lucas et Nathan et de Jérôme en moto, qui ont assuré la sécurité tout au long du parcours et surtout aux carrefours.

Un Grand Merci à TOUS pour cette agréable matinée passée en votre compagnie sans oublier Jean-Michel et Lucette qui suivaient le groupe de cyclistes au volant de la voiture balai.

Bernadette Grandin Présidente de Courbéteux en Fête



Dimanche 3 septembre Inauguration du Plateau Multi-Sports

L'inauguration du plateau multi-sports qui permettra aux enfants et aux habitants de notre village de bénéficier d'un espace unique pour pratiquer le sport de leur choix a été inauguré ce dimanche 03 septembre 2023 sous un soleil magnifique en présence de nombreux élus et représentants.

Cette structure, qui regroupe sur un même terrain plusieurs équipements (basket, volley, piste, football, etc...) et qui vient compléter les structures déjà existantes comme le terrain de foot, le hat trick, le terrain de tennis, le terrain de pétanque, est une occasion de mettre en avant le sport pour tous : les adhérents des sections sportives du village, mais aussi les enfants dans le cadre des cours de sport dispensés à l'école.

Je voudrais insister sur le caractère fédérateur que représente, pour notre village, la mise en place d'un tel équipement, parce qu'il véhicule les valeurs du « savoir vivre ensemble » et de nos jours cela me paraît très important et constructif.

C'est toujours un plaisir de constater que des initiatives parviennent à se développer et à se traduire par des réalisations concrètes au service de la collectivité.

Cette opération, c'est aussi vous démontrer que lorsque l'on se mobilise et que l'on défend un projet altruiste tourné vers les autres, rien n'est impossible!

Cette mission est pleinement réussie aujourd'hui et je tiens à saluer tous les acteurs qui ont permis à ce projet de se réaliser. C'est grâce à leur engagement et à leur proactivité que nous pouvons maintenant inaugurer ce complexe sportif.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont rejoint ce dimanche le village des Courbéteux pour assister à cette inauguration.



Lundi 4 septembre Rentrée des Classes

Même si malheureusement nous avons perdu dans notre commune l'école St Joseph, la rentrée des classes s'est encore merveilleusement bien déroulée cette année pour tous les enfants dont ceux de l'école privée au nombre de 19 qui ont pu rejoindre l'école publique.

Merci à tous les Parents qui y ont inscrit leurs enfants. C'est avec encore 6 classes que M. Loriette, le Directeur, et ses Enseignantes ont accueillis 124 élèves en musique afin d'égayer cette rentrée.

Nous leurs souhaitons à tous, enseignants et élèves, une très bonne année scolaire pleine de joie et de réussite.

Bernadette Grandin 1ère Adjointe



Ecole maternelle L'équipe enseignante

TPS - PS - MS : Mme Godbille GS - CP : Mme Joveniaux



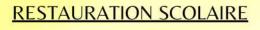
TPS - PS - MS

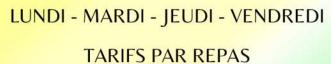






Tarifs applicables pour l'année scolaire 2023/2024







Les tickets sont en vente en Mairie. Le règlement peut s'effectuer en espèces, par carte bancaire ou par chèque à l'ordre de " Régie de cantine-garderie Etroeungt"

Merci de donner à votre enfant le ticket du jour, le matin en n'oubliant pas de noter le nom et prénom de l'enfant dessus.

MATERNELLE 3,53 € (ticket jaune)
PRIMAIRE 3,98 € (ticket rose)
ADULTE 5,58 € (ticket violet)



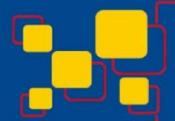
GARDERIE SCOLAIRE

La garderie accueille les enfants inscrits à l'école de la Commune. Le matin de 7h15 à 8h45 et le soir de 16h30 à 18h00 place de l'Eglise 1 ticket par enfant pour le matin et le soir.

GARDERIE 1,00 € (ticket vert)

Romain DENISE

Maçonnerie - Couverture Carrelage - Sablage



06 10 74 57 29

37 Rue Emile Wautier ETROEUNGT

Comptes-rendus

du Conseil Municipal

COMMUNE D'ETRŒUNGT

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2023

INTERVENTION DE M. MELVIN DELJEHIER, CHARGE DE MISSION TRANSITION ENERGETIQUE DU PNRA:

M. le Maire informe l'Assemblée d'un projet d'installation de panneaux photovoltaïques soit : sur la toiture du préau donnant dans la cour de la salle des fêtes, soit sur la toiture de l'école.

A cet effet il a sollicité l'intervention de M. Melvin DELJEHIER, pour présenter aux élus le résultat de la préétude effectuée sur notre patrimoine communal et les besoins nécessaires à notre autoconsommation en fonction des périodes de l'année. Il s'avère que le meilleur des scénarios serait l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du préau de la cour de la salle des fêtes permettant ainsi de produire suffisamment d'énergie pour alimenter en autonomie une partie de nos bâtiments communaux. Le projet serait subventionné par le département grâce à un nouveau dispositif de prise en charge à hauteur d'au moins 70%, permettant ainsi un retour sur investissement en moins de 3 ans. À l'unanimité, le conseil municipal a donné son accord pour poursuivre l'étude et envisager par la suite de déposer un dossier de demande de subvention auprès du département.

CONVENTION SARL LALAUT TRAITEUR

M. le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de renouveler la convention entre la Commune et la SARL LALAUT TRAITEUR concernant la fourniture et la livraison des repas destinés aux enfants de l'école d'Etroeungt pour l'année scolaire 2023/2024.

Il annonce la proposition de la SARL LALAUT TRAITEUR pour le prix du repas qui est fixé à 3,65 € pour l'année scolaire 2023/2024 ce qui fait une augmentation de 7 centimes par rapport à l'année scolaire 2022/2023.

Après débat, le Conseil Municipal décide, à la majorité : 13 pour, 1 abstention (Laëtitia PAINCHART) d'accepter la proposition de tarif et autorise M. le Maire à signer la convention pour l'année scolaire 2023/2024 avec la SARL LALAUT TRAITEUR de Boulogne sur Helpe.

TARIFS CANTINE

Il convient maintenant de délibérer sur les tarifs cantine applicables pour l'année scolaire 2023/2024. Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur 3 choix:

Pas d'augmentation : 4 voix pour : (Nathalie MILAN, Sophie MONGE, Aurélie GARIN, Laëtitia PAINCHART).

Augmentation de 3 centimes par repas : 5 voix pour (José PRISSETTE, Frédéric EVRARD, Anne-Sophie COUVREUR, Guillaume SOUDRY, François DESENCLOS).

Augmentation de 5 centimes par repas : 4 voix pour (Vincent JUSTICE, Alexandra GULER, Jérôme MAIRESSE, Bernadette GRANDIN).

Abstention: 1 voix (Magali NOULE).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à la majorité : d'augmenter les tarifs de 0,03 € par repas à compter du 11 juillet 2023.

Tarifs repas pour l'année scolaire 2023/2024 :

- -Repas pour les enfants de l'Ecole Maternelle : 3,53 €
- -Repas pour les enfants de l'Ecole Primaire : 3,98 €
- -Repas pour les Adultes : 5,58 €

TARIF GARDERIE

Le Maire rappelle à l'Assemblée le tarif de la garderie municipale qui était en vigueur pour l'année scolaire 2022/2023, à savoir 1€ par enfant et par jour avec présence le matin et/ou le soir.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide par (2 voix contre Mme Bernadette GRANDIN, Mme Magali NOULE, et 12 voix pour) de ne pas augmenter le tarif de la garderie municipale pour l'année scolaire 2023/2024.

QUESTIONS DIVERSES

<u>Robot tondeuse</u>: biodiversité, une campagne d'information et de sensibilisation auprès de la population sera effectuée dans le prochain journal communal.

<u>Problème déjection canine sur les trottoirs</u> : proposition de sanctions envers les propriétaires : un arrêté municipal a été pris.

<u>Problème accotement chemin d'Orniaux</u>: un remblaiement où cela est nécessaire sera effectué en régie.

<u>Devenir des bâtiments Ecole Saint Joseph</u>: pour l'instant aucun contact n'a été établi avec les propriétaires.

<u>Devenir du bâtiment sur Solférino</u> : dans l'attente il sert de stockage pour les ateliers communaux.

<u>Compte rendu du Conseil d'Ecole</u> : bilan des actions et projection des effectifs pour la rentrée 2023/2024.

<u>Passage du Jury des Maisons Fleuries le Mardi 18 juillet</u> : RDV en mairie à 18h.

<u>PLUI 3CA:</u> Organisation de l'Enquête Publique du 4 septembre - 9h - au 5 octobre 2023 - 17h

<u>Inauguration du plateau Multi Sports</u> le 3 septembre 2023 à 10h.



Retrouvez l'intégralité des Comptes Rendus du Conseil Municipal

sur le site internet de la commune : Etroeungt.fr

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

CANTON D'AVESNES SUD

COMMUNE D'ETROEUNGT



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES MUNICIPAUX

N° 28 / 2023

OBJET: DIVAGATIONS ET DEJECTIONS CANINES

Le Maire de la Commune d'Etroeungt,

Vu l'article L.2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles R.633 et R.610-5 du Code Pénal,

Vu les articles L.211-22 et L.211-23 du Code Rural et de la Pêche Maritime,

Vu les articles L.541-2, L.541-3 et R.541-76 du Code de l'Environnement,

Vu l'article R.412-44 du Code de la Route,

CONSIDERANT la présence de plus en plus fréquente de déjections canines, sur les trottoirs, dans les espaces verts et dans les espaces publics,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre des dispositions nécessaires pour garantir la sécurité et la salubrité publique en interdisant la divagation des chiens,

CONSIDERANT que les déjections canines sont la cause de nuisances olfactives, visuelles et de souillures des lieux publics ou privés ouverts au public, ainsi que des parcs et différents espaces verts de la ville,

CONSIDERANT qu'il en va de l'intérêt général de la commune.

ARRÊTÉ

Article 1 : Il est interdit de laisser divaguer les chiens. Conformément au Code Rural et de la pêche

Maritime, l'action de divaguer pour les chiens sera constituée lorsque celui-ci n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou tout instrument

sonore permettant son rappel.

Article 2: Les chiens circulant sur les voies publiques, sur les voies privées ouvertes au public, dans les

jardins communaux et dans les squares ouverts au public, doivent être tenus en laisse.

Article 3: Il est interdit aux propriétaires de chien ou à leur détenteur de laisser ceux-ci déposer leurs

déjections sur les trottoirs, ou toute autre partie du domaine public et privé ouvert au public.

Article 4: Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par

tout moyen approprié, au ramassage des déjections déposées par leur animal dans les lieux

mentionnés à l'article précédent.

Article 5 : Le propriétaire ou détenteur de chien circulant sur les voies publiques, sur les voies privées

ouvertes au public, dans les jardins communaux et dans les squares ouverts au public, doit détenir sur lui un moyen matériel (sac papier, plastique etc) nécessaire au ramassage des déjections déposées par leur animal.

Article 6: En cas de non-respect des dispositions définies à l'article 2 du présent, les infractions constatées seront passibles d'une amende de première classe, prévue au Code Pénal, dont le montant est de 38 €.

En cas de non-respect des dispositions définies à l'article 3 du présent, les infractions constatées seront passibles d'une amende de troisième classe, prévue au Code Pénal dont le montant est de 68 €.

Article 7: Le présent arrêté peut faire l'objet d'une contestation auprès du tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois. Le délai de recours commence à courir du jour où la présente décision a été notifiée.

Article 8: Monsieur le Maire ainsi que les adjoints, en leur qualité d'officier de police judicaire et la brigade de gendarmerie d'Avesnes sur Helpe, ont compétence pour verbaliser les infractions constatées.

Fait à Etroeungt, le 13 juillet 2023

Le Maire d'Etroeungt Vincent JUSTICE





La commune s'engage dans la gestion différenciée des espaces verts.

La gestion différenciée des espaces verts : Une approche écologique de la gestion des espaces urbains

La gestion différenciée des espaces verts est une approche innovante de gestion des parcs, jardins et espaces publics qui vise à maximiser les avantages environnementaux tout en réduisant les coûts et la consommation de ressources. Cette approche repose sur le principe fondamental que tous les espaces verts ne sont pas identiques et que leur gestion doit être adaptée en fonction de leurs caractéristiques, de leur utilisation et de leurs objectifs.

Les principes de base de la gestion différenciée

L'évaluation des espaces verts

Avant de mettre en œuvre la gestion différenciée, il est essentiel de réaliser une évaluation approfondie de chaque espace vert. Cela comprend la cartographie des zones, la détermination des types de sols, la flore et la faune présentes, ainsi que l'identification des usages actuels et potentiels.

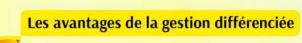
Classification des espaces

Les espaces verts sont classés en différentes catégories en fonction de leurs caractéristiques. Par exemple, on peut distinguer les aires de jeu, les zones de repos, les parterres de fleurs, les zones naturelles, etc.

Adaptation des soins et de l'entretien

Chaque catégorie d'espace vert bénéficie des soins et d'entretien adaptés à ses besoins spécifiques. Par exemple, les zones de jeu nécessitent un entretien régulier pour assurer la sécurité des enfants, tandis que les zones naturelles peuvent être laissées plus sauvage.





Biodiversité accrue

En laissant certaines zones évoluer vers un état plus naturel, la gestion différenciée favorise la biodiversité en offrant un habitat à une variété d'espèces végétales et animales.

Économies financières

En adaptant les pratiques d'entretien aux besoins réels de chaque espace vert, les coûts d'entretien peuvent être réduits. Par exemple, moins de tonte signifie moins de carburant et de main-d'œuvre.

Amélioration de la qualité de l'eau et de l'air

La gestion différenciée réduit l'utilisation de pesticides et de produits chimiques, contribuant ainsi à améliorer la qualité de l'eau et de l'air.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Moins de tonte et d'utilisation d'équipement motorisé entraînent une réduction des émissions de gaz à effet de serre, ce qui contribue à lutter contre le changement climatique.

Mise en pratique de la gestion différenciée

Formation du personnel

Il est essentiel de former le personnel municipal, les jardiniers et les gestionnaires d'espaces verts aux principes et aux techniques de la gestion différenciée.

Engagement de la communauté

Impliquer la communauté locale dans la gestion différenciée peut favoriser l'acceptation et le soutien de cette approche.

Suivi et évaluation continus

La gestion différenciée doit être constamment évaluée et ajustée en fonction des résultats obtenus et de l'évolution des besoins.

La gestion différenciée des espaces verts est une approche durable et écologique qui contribue à la préservation de la biodiversité, à la réduction des coûts et à l'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain. En adoptant cette approche, les municipalités peuvent créer des espaces verts plus diversifiés et plus résilients, tout en contribuant à la protection de l'environnement.



Du 1et juillet au 17 septembre, exposition «LA BIENNALE DES ARTS : FEMMES, HÉROÏNES DU QUOTIDIEN » Galerie Saint-Jacques, à Saint-Quentin

Ouverte à tous les artistes plasticiens saint-quentinois et régionaux, de toutes tendances, amateurs ou professionnels.

La Biennale des Arts a invité pour sa cinquième édition plus de 70 artistes à explorer par différentes techniques le thème de la représentation des femmes dans leurs diversités.

Des artistes qui ont exposé chacun un maximum de deux œuvres portant sur la thématique des « femmes, héroïnes du quotidien. » Condition féminine, combat des femmes, défi auxquelles elles font face au quotidien seront traités selon l'univers personnel de chaque artiste.

En célébrant les femmes invisibilisées ou sous-estimées par la société et l'histoire, cette exposition ouvre une réflexion collective sur une lutte permanente. Longtemps faussée, la représentation des femmes dans l'art est un sujet donnant aux artistes la possibilité d'éclairer des quotidiens et des vécus, tout en encourageant un dialogue ouvert sur notre histoire et notre société en mouvement.

<u>Cinq prix ont été décernés</u>

- Le prix de la Ville de Saint-Quentin
- · Le prix du Jury
- Le prix de l'Assemblée Nationale
- · Le prix du public
- Les prix des quartiers : Des représentants de quatre quartiers saint-quentinois ont désigné l'œuvre qu'ils préféraient.

<u>Jean-Christophe Carré, notre Artiste local a reçu Prix du Quartier de NEUVILLE</u>



Venez nombreux le découvrir ou le redécouvrir lors des Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes les 6, 7, 8 octobre 2023

Informations
pratiques:
en mairie ou
sur le site
poaa.lenord.fr









26ème SALON DU LIVRE

ETROEUNGT

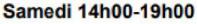
SALLE DES FETES

18 et 19 novembre 2023

Thème de l'Année : « Les Sports à Etroeungt »
Concours de Poésie et de Dessin
Exposition de Tableaux : Mme Christiane VERDAVAINE
Conférence le Dimanche à 15h

Entrée libre





Renseignements: 06.45.63.99.26.





Dimanche : 10h00-12h30

14h00-18h00



FESTIVITÉS DE LA DUCASSE D'OCTOBRE

Samedi 30 septembre 2023

Rendez-vous à 14h00

place de la mairie pour le Cross des enfants du village

Distribution de tickets de manège

pour les enfants de l'école d'Etroeungt



Rendez-vous à 9h

au ter<mark>r</mark>ain de pétanque pour un Concours gratuit

Organisé par la Commune et le Pétanque Club d'Etroeungt

Réservé aux habitants de la Commune et à leurs invités





Tout le week-end

Concours de Manille et Soirée Repas au Restaurant le Relais des Colombes

Concours de Manille à la mêlée

Formation des équipes par tirage au sort

Inscription à 14h30 Début du Concours à 15h00

<u>Menu à 14,50€</u>

(hors boissons)

Buffet

Bœuf Bourguignon ou Rôti de Porc au Maroilles

Accompagnement: frites ou pâtes ou haricots verts

Dessert

Menu à 17,50€

(hors boissons)

Tripes maison frites

Dessert

Menu enfant 8,50€

(hors boissons)

Repas à 20h00 Réservation repas au 03 27 59 22 11 Dimanche 1er octobre 2023

Célébration des Noces à 11h Salle des fêtes

Noces d'Or

ROGER ET MARIE-PIERRE BOUCHART

Noces de Diamant

ROBERT ET GEORGETTE CRAPEZ

Noces de Palissandre

RAYMOND ET DENISE DANIEL

ROBERT ET GENEVIÈVE DECOSSIN

PIERRE ET MARIE-ANDRÉE VANDERSTEENE

Rendez-vous à 15h30 àlamairie

Remise des récompenses

CONCOURS



tickets de manège en échange Concert de la Musique

Viens embellir ton village

pour planter des bulbes.

Chaque enfant recevra des



1ère Mme Laurence Froment 1 rue Jean Fostier

2ème M. Eric Beguin 2 le chant des oiseaux

3ème Mme Aurélie Da Silva-Jacquinet 13 rue Solférino

4ème M. Édouard Jamart 9 Bis route Nationale 2

Catégorie Façade et Jardin 🥼

Mme Prissette-Lapierre Marie-Christine 8 bis route de Sains

^{2ème} Mme Viviane Deleeuw 13 Lieu dit le Cloussy

^{3ème} M. Joël Carlier 7A l'Arbroye

4ème Mme Françoise Bouchart 9 les quatre maisons





La municipalité vous souhaite une Bonne Ducasse!





Café

S.A.R.L. Nord Paille

HERVÉ HONORÉ

NÉGOCE DE FOURRAGE GROS DÉTAIL TRAVAUX AGRICOLES

59219 ETRŒUNGT - 06 86 50 05 07 ou 06 45 80 07 50



EXPÉRIMENTATION DU VERRE EN APPORT VOLONTAIRE À ETROEUNGT

Le tri se simplifie sur notre territoire! Depuis le 1^{er} mars, tous les emballages en métal, en carton, en plastique et les papiers se trient dans le bac jaune.

La Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (17 août 2015) puis la Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (2020) obligent les collectivités qui gèrent les déchets à la mise en place de simplification des consignes de tri en 2023 appelé extension des consignes de tri (ECT).

Ainsi, pour simplifier le geste de tri, désormais, tous les emballages plastiques comme les pots de yaourt, sachets et films plastiques, barquettes, etc. peuvent être triés dans le bac «tri sélectif ».

Toutefois, la mise en place de l'ECT aura pour conséquence l'augmentation significative du volume des emballages triés.

Pour y remédier, la Communauté de Communes du Coeur de l'Avesnois (3CA) et la commune d'Etroeungt ont souhaité expérimenter la collecte du verre en apport volontaire par l'installation de bornes à verre dans votre commune.

L'objectif est de supprimer ultérieurement la cloison du bac tri pour y accueillir tous vos emballages valorisables. Cette solution évite de remplacer ou d'ajouter un bac supplémentaire et ainsi de faire des économies. Nous vous laissons le temps de vous initier à ce nouveau mode de collecte.

INFORMATION IMPORTANTE

Le verre se recycle à 100 % et à l'infini! TRIONS LE

Ici, je trie tous mes emballages en verre

sans couvercle ni bouchon bien vidés, non lavés







Bouteilles en verre, pots, flacons et bocaux en verre

Les erreurs à eviter :

Vaisselle, pot de fleurs, miroir, vitre... (Rapprochez-vous de la déchetterie d'Avesnelles)



TRIER c'est ECONOMISER!

Pensons au voisinage ; Evitons les dépôts entre 21h et 7h

Un doute, une question, vous rencontrez un problème ? Merci de contacter le 03 27 56 34 50

www.coeur-avesnois.fr

Prochainement 3 bornes à verre seront installées dans votre commune



- Rue Maurice Hédon
- Parking du cimetière Lieu-dit Le petit bois
- Parking Poids Lourds rue Paul Delplanche















Tél: 03 27 59 24 51
Coiffeur Homme - Barbier! Dino vous reçoit du mardi au samedi

(à domicile si besoin, sur rendez-vous)

Tél: 06 35 63 60 45



Le Cercle des As organise











MARCHE DE NOËL A REIMS

Dimanche 3 décembre 2023, sortie organisée par le Cercle des AS

Départ: Place d'Etroeungt: 07h15 Mairie Fourmies: 07h30; L'escale La Capelle 07h45.

10h30: Arrivée à la cave pour une dégustation

de Champagnes élaborés par un négociant manipulateur producteur avec possibilité d'acheter du Champagne.





Rôti de Veau braisé au Champagne sur fondue de poireaux Salade – Fromage

Verrine de crème brûlée et pomme caramélisées



1 bouteille de champagne pour 2 1 bouteille de bordeaux supérieur pour 6 Eau 14h30: Arrivée à Reims pour le 3ème plus grand MARCHE DE NOËL de France: 135 chalets vous attendent au pied de la Cathédrale, dans un cadre unique, pour vous proposer spécialités régionales, artisanat, idées cadeaux et gourmandes.

17h30: Retour de Reims pour Etroeungt vers 20h30.

Inscription:

- Adhérents inscrits 56€/personne,
- non adhérents 65€/personne,
 comprenant Repas, Boissons, visites et bus.

Merci d	e confirmer	votre	venue avant	le 10	novembre.
M.M.					réserven
56€ x		=		÷	€
650		_			



ci-joint règlement de _____€ à l'ordre du Cercle des AS à retourner à Cercle des AS, Mairie d'Etroeungt ou M Claudine MAGNIE, 16 rue des jardins 59610 FOURMIES.

Dylan Mariez

Artisan Marechal Ferrant

06 78 49 89 57

mariezdylanmarechalerie@gmail.com

2 rue de Tatimont 59219 Etroeungt



Journée exceptionnelle au Club des Aînés Ruraux d'Etroeungt.

Ce mardi 13 juin à la salle des fêtes d'Etroeungt, après l'accueil café du matin, avait lieu une matinée animation avec la Société PRO'CONFORT spécialiste du bien-être de la personne et du Confort pour la maison suivie d'un repas qui a réuni une cinquantaine de personnes et dans le cadre de cette journée festive «spéciale anniversaire des 30 ans», une distribution de cadeaux à chaque participant.

L'après-midi se déroulait dans la convivialité, leur traditionnel concours de manille auquel participaient 22 équipes avec au final des lots intéressants.

Tout notre respect, notre reconnaissance et nos remerciements aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Contact au club

Président: 06 83 71 72 77 Secrétaire: 06 70 66 26 70 Trésorière: 06 37 00 87 42



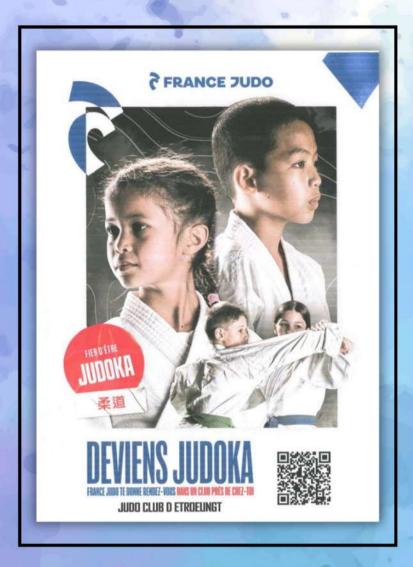
Rythme et Révérence





Maçonnerie Générale







Gymnastique féminine d'Etrœungt

Venez faire travailler vos muscles dans une ambiance conviviale et dynamique Le <u>lundi de 19 H 30 à 20 H 30</u>, à la salle multi-activités d'Etrœungt.

STEPS – ELASTIQUES – STRETCHING RENFORCEMENT MUSCULAIRE ABDOS-FESSIERS – ETIREMENTS – RELAXATION

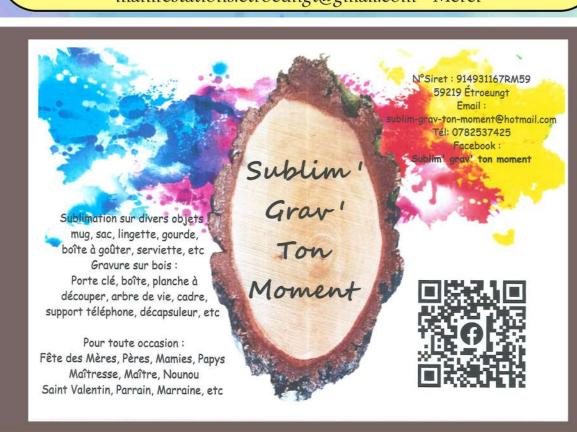
Cotisation annuelle: 55 €, assurance comprise.

Reprise des cours le lundi 11 septembre.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez le 03 27 59 21 26.

....

Prochaine parution du Courbéteux décembre 2023 **Dépôt des articles avant <u>le 7 novembre 2023</u>**Vos articles seront plus simples à traiter par mails à manifestations.etroeungt@gmail.com - Merci







"Plantons le décor"

Des arbres d'ici, pour des jardins pleins de vie!

Plantons le décor, c'est une opération régionale de commande groupée d'arbres, d'arbustes et de graines potagères. Ce sont des essences et des variétés locales que tout le monde peut commander!

Vous souhaitez restaurer ou créer une haie champêtre, un verger ou encore semer des graines potagères. Avec l'opération "Plantons le décor" le PARC NATUREL DE L'AVESNOIS vous propose de planter des arbres et des arbustes adaptés à vos besoins et pour un coût raisonnable!

Planter des arbres et arbustes d'essences locales, c'est l'assurance que vos arbres, arbustes et fruitiers s'adapteront bien au sol de votre jardin.

Le choix d'essences que vous propose l'opération "Plantons le décor" permet de créer une haie diversifiée, colorée et attrayante pour la faune de votre jardin.

Comment commander

Commande avant le 3 novembre 2023 pour une réception le 25 novembre sur Maroilles ou Maubeuge ou avant le 9 février 2024 pour une réception le 2 mars 2024.

Directement sur le site https://www.plantonsledecor.fr/ (réservation et paiement en ligne)

Pour plus d'information vous pouvez contacter Stéphane Marache, conseiller en plantations au 03 27 77 52 63







France Rénov' : Guichet Unique pour la rénovation énergétique de l'Habitat !



Vous avez froid chez vous ? Vous avez de grosses factures d'énergie ? Vous souhaitez faire des travaux et connaître les aides mobilisables ou être accompagné ?

Le territoire accueille désormais 2 « Espaces Conseil France Rénov' » pour répondre gratuitement et sans engagement à vos questions et vous aiguiller dans votre projet.

100% des habitants accompagnés sur la rénovation de leur logement!

Compte tenu des besoins en matière de rénovation énergétique du logement, les intercommunalités ont souhaité renforcer leurs dispositifs en la matière. Au regard du nombre d'habitants du territoire (225 000 hab.) et dans une logique de « Guichet Unique de l'Habitat », 2 « Conseiller(e)s France Rénov' » sont là pour répondre à vos questions :

- Service Habitat de la CAMVS : 1 Conseiller France Rénov' dont le portage est assuré par l'ADIL NPdC
- Guichet Unique de l'Habitat (CCPM, CCSA, 3CA): 1 Conseillère France Rénov' dont le portage est assuré par le Parc

Ce nouveau service, financé par les intercommunalités et la Région Hauts-de-France, est un service gratuit, neutre et indépendant mis à disposition de tous les propriétaires du territoire. Ce service s'adresse également aux entreprises du petit tertiaire privé (TPE, commerces, artisans, bureaux, restaurants). Il répond aux questions techniques ou financières qui portent sur votre projet de rénovation.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, tous les habitants du territoire peuvent être accompagnés quelque soit leur niveau de revenu. Ce **Guichet Unique** de l'**Habit**at est la porte d'entrée de l'Habitant en matière de rénovation du logement, il oriente le particulier en fonction de sa situation, de son lieu d'habitation vers le dispositif adéquat à son projet (PIG, OPAH, PASS Rénovation...).



Comment en savoir plus ?

Vous habitez les Communautés de Communes du Cœur de l'Avesnois, du Sud Avesnois ou du Pays de Mormal : Un seul contact, Marie-Alice CANONNE : habitat@parc-naturel-avesnois.com sur rendez-vous au 07-50-72-00-20 Permanences : Le Quesnoy, Landrecies, Bavay les lundis après-midi, Fourmies les jeudis après-midi, Avesnes-sur-Helpe les vendredis matin.

Vous habitez la Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre : Un seul contact, le service habitat : habitat@amvs.fr ou au 03-27-53-01-00

Permanences : Pôle Accueil de la CAMVS (Maubeuge) les mardis après-midi, les mercredis matin et les vendredis matin.



















Le Parc naturel régional de l'Avesnois - 33 route de Taisnières - 59 440 Marbaix.

Tel: 03 27 14 90 80 - contact@parc-naturel-avesnois.fr

Vous souhaitez en savoir plus sur les actions et missions du Parc : www.parc-naturel-avesnois.fr Illustration ©CCPM

France Services



Besoin d'aide dans vos démarches administratives et numériques du quotidien?



Pôle Tertiaire Intercommunal* 43 rue Cambrésienne à Avesnes-Sur-Helpe

(L) NOUVEAUX HORAIRES*

09h00 - 12h00

13hoo - 16hoo

MERCREDI: oghoo - 12hoo

VENDREDI: oghoo - 12hoo

* Adresse provisoire



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CŒUR DE L'AVESNOIS **VOUS PROPOSE UN**

ACCUEIL **FRANCE** SERVICES

CONTACTEZ NOUS:

S 03 27 36 56 22

franceservices@coeur-avesnois.fr

France Service Cœur Avesnois

www.coeur-avesnois.fr

Qu'est ce qu'un accueil France services?

C'est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics.















3 agents et 1 conseiller numérique sont à votre disposition pour :











PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

avec ou sans rendez-vous (selon disponibilité des agents)

COUVERTURE - ZINGUERIE- MACONNERIE



Met ses 26 années d'experience à votre service

Goullieres - Ramonages - Tuiles - Verandas - Ardoises - Cheminées Amenagement de combles - Velux - Terrasse en Zinc

Tel: 06-45-74-09-24

Devis Gratuit

Communauté de Communes du Cœur de 1'Avesnois







AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Comment donner son avis?

Différents moyens d'expression sont mis à votre disposition pour formuler vos observations, remarques et propositions.

Présence d'un commissaire enquêteur

Communes	Permanence	Communes	Permanence
Communauté de Communes du Coeur de l'Avesnois 43 rue Cambrésienne 59440 Avesnes sur Helpe	Lundi 4 septembre de 9h à 12h Vendredi 15 septembre de 9h à 12h Mardi 26 septembre de 14h à 17h Jeudi 5 octobre de 14h à 17h	Mairie Felleries 59740 17 rue de la Mairie	Jeudi 28 septembre de 13h à 16h
Mairie Avesnelles 59440 Place Marcel Hardy	Lundi 4 septembre de 14h à 17h Mercredi 20 septembre de 14h à 17h Lundi 2 Octobre 2023 de 14h à 17h	Mairie Hestrud 59740 813 rue de Beaumont	Vendredi 29 septembre de 9h à 12h
Mairie Avesnes sur Helpe 59440 13 Place du General Leclerc	Mercredi 13 septembre de 9h à 12h Vendredi 22 septembre de 13h30 à 16h30	Mairie Prisches 59550 13 rue de la Mairie	Samedi 16 septembre de 9h à 12h
Mairie Cartignies 59244 260 voie communale – Place Fernand Wargnie	Vendredi 8 septembre de 14h à 17h Jeudi 21 septembre de 14h à 17h	Mairie Sains du Nord 59177 6 rue Edmont Wiart	Lundi 4 septembre de 9h à 12h Mercredi 13 septembre de 14h à 17l Vendredi 22 septembre de 9h à 12h Jeudi 5 octobre de 14h à 17h
Mairie Dompierre sur Helpe 59440 13 Le Village	Mercredi 20 septembre de 9h à 12h Jeudi 28 septembre de 9h à 12h	Mairie Sars Poteries 59216 9 rue Jean Jaurès	Lundi 11 septembre de 14h à 17h Samedi 23 septembre de 9h à 12h
Mairie Dourlers 59440 1 Place Stroh	Mercredi 6 septembre de 14h à 17h Vendredi 15 septembre de 9h à 12h	Mairie Solre le Chateau 59740 Grand'Place	Lundi 4 septembre de 9h à 12h Mercredi 13 septembre de 14h à 17 Mardi 26 septembre de 9h à 12h Jeudi 5 octobre de 14h à 17h
Mairie Etroeungt 59219 3 Place de la Mairie	Vendredi 8 septembre de 9h à 12h Jeudi 21 septembre de 9h à 12h	Mairie Wattignies la Victoire 59680 1 rue Carnot	Lundi 18 septembre de 14h à 17h



Un registre en ligne

https://participation.proxiterritoires.fr/enquetepublique-plui3ca



Des registres papiers d'enquête à votre disposition au siège de la 3CA et dans les 43 mairies.



Par courrier postal

A l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête - Enquête publique unique sur l'élaboration du PLUi - Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois 43 rue Cambrésienne 59362 Avesnes sur Helpe Cedex



Par courrier électronique

A l'adresse : enquetepublique-plui3ca@mail.proxiterritoires.fr









UTPAS Avesnes/Fourmies
Vous propose

Des consultations infantiles dans notre Commune 3 place de la mairie -Etrœungt

Le 3ème Lundi du mois de 9h à 12h sur rendez-vous au 03 59 73 11 22

Les consultations sont assurées par

Médecin : S. CATIMEL
Psychologue : A. HOSSELET
Puéricultrice : V. JUSTE
Secrétaire : H. PALLADE

Prochaines consultations

Lundi 16 octobre Lundi 20 novembre Lundi 18 décembre

Le jour du rendez-vous, veuillez-vous munir du carnet de santé de votre enfant, de la carte vitale et de l'attestation de sécurité sociale ou de la Couverture Maladie Universelle (CMU)



informations

LA LETTRE #7 - JUILLET 2023



M'T dents

Avoir de bonnes habitudes d'hygiène dentaire empêche l'apparition de caries. Les dents soignées tôt évitent des traitements lourds et coûteux. C'est la raison pour laquelle l'Assurance Maladie a créé le programme M'T dents.

C'est quoi M'T dents?

Un rendez-vous offert chez le dentiste afin de vérifier la santé des dents et des gencives et de donner des conseils pour bien s'en occuper. Un ou plusieurs rendez-vous peuvent être également proposés si les dents doivent être soignées. Ces rendez-vous et ces soins seront offerts par l'Assurance Maladie et vous n'aurez pas à les payer.

Pour ne pas payer le rendez-vous il faut présenter au dentiste :

- votre carte Vitale ou celle de votre enfant
- le formulaire M'T dents (valable 1 an à partir de la date anniversaire de votre enfant). Prenez rendez-vous sans attendre.

Comment ça marche?

De 3 à 18 ans: un mois avant la date anniversaire de votre enfant, quand il va avoir 3 ans, 6 ans, 9 ans, 12 ans, 15 ans, vous recevez un formulaire M'T dents par courrier ou sur votre compte ameli. Vous prenez rendez-vous chez votre dentiste pour votre enfant.

De 18 à 24 ans : Un mois avant votre anniversaire de 18 ans, 21 ans ou 24 ans, vous recevez un formulaire M'T dents par courrier ou sur votre compte ameli.

Pour en savoir plus : rendez-vous sur ameli.fr

TÉLÉCHARGER VOS ATTESTATIONS DE DROITS ET RELEVES MENSUELS

Vous souscrivez à une mutuelle ou avez besoin de fournir une attestation de droits à l'Assurance Maladie? Télécharger vos relevés mensuels et attestation de droits, depuis votre compte ameli, rubrique Mes démarches.

Vous n'avez pas encore de compte ameli ? Créez-le dès maintenant sur ameli.fr!



Cliquez sur **Compte ameli**, puis sur **Je crée mon compte** et laissez-vous guider.

Vous pouvez aussi télécharger, l'application ameli,

l'Assurance Maladie







Flashez le QR code pour accéder à ameli.fr



HORAIRES D'ETE DES AGENCES :

Pour connaître les horaires d'ouverture des agences, consultez notre page dédiée sur ameli.fr

Samplit stock adobe com

Hainaut

informations



Et si votre cœur essayait de vous dire quelque chose?

Aujourd'hui, l'insuffisance cardiaque touche 1,5 million de Français, notamment les plus de 60 ans. Malgré sa progression dynamique, l'insuffisance cardiaque et ses symptômes restent peu connus. Ainsi, en France, entre 400 000 et 700 000 personnes en souffrent sans le savoir.

4 signes d'alerte

Pris isolément, ils sont peu spécifiques, mais leur association ou leur survenue récente doit alerter.

- L'essoufflement ou dyspnée : difficulté à reprendre son souffle après après un simple effort ou au repos.
- Les œdèmes : sur les pieds et chevilles.
- La prise de poids: 2 à 3 kgs en quelques jours sans explication.
- La fatigue physique : lors d'activités quotidiennes, comme la marche, la montée des escaliers ou le port de charge.

En présence de l'un ou plusieurs de ces symptômes, n'hésitez pas à consulter votre médecin traitant.

Le diagnostic et la recherche de sa cause

Le bilan médical permet au médecin de confirmer l'insuffisance cardiaque, d'en évaluer la gravité et d'en rechercher la cause. Une prise en charge adaptée ralentit l'évolution de la maladie et prévient la décompensation cardiaque.

- Un bilan sanguin: pour rechercher des anomalies des graisses, de la glycémie, des fonctions rénales, hépatiques...
- Un bilan cardiaque: pour rechercher des anomalies sur le cœur et les poumons.

Pour en savoir plus : rendez-vous sur ameli.fr

INSCRIVEZ VOTRE ENFANT SUR VOS 2 CARTES VITALE

Vous êtes parents? Inscrivez votre enfant sur vos deux cartes Vitale.

Ainsi, lors d'une consultation, n'importe quel parent peut présenter sa carte Vitale et être remboursé plus rapidement.

Depuis votre compte ameli, rubrique Mes démarches, puis choisissez «Inscription sur deux cartes Vitale»



Vous n'avez pas encore de compte ameli ? Créez-le dès maintenant sur ameli.fr! Cliquez sur Compte ameli, puis sur Je crée mon compte et laissez-vous guider. Vous pouvez aussi télécharger, l'application ameli, l'Assurance Maladie



Flashez le QR code pour accéder à ameli.fr







LA LETTRE #9 - SEPTEMBRE 2023



Étudiants, adoptez les bons réflexes

Dès vos 18 ans, vous devenez un « assuré autonome », c'est-à-dire que vous n'êtes plus « ayant droit » de vos parents. Pour être vite et bien remboursé par l'Assurance Maladie, il y a quelques réflexes simples à adopter.

Créez votre compte ameli

Le compte ameli permet de mettre à jour vos informations personnelles et de réaliser plus de 40 démarches en ligne pour être mieux remboursé.

Transmettez vos informations bancaires (RIB)

Enregistrez votre relevé d'identité bancaire personnel sur votre compte ameli pour le remboursement de vos frais de santé.

Mettez à jour votre carte Vitale

Une fois par an minimum et à chaque changement de situation, dans certaines pharmacies.

Déclarez votre médecin traitant

Pour un meilleur suivi et remboursement.

Étudiants étrangers

Inscrivez-vous sur <u>etudiant-etranger.ameli.fr</u> afin de bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé pendant la durée de vos études en France.

Pour en savoir plus rendez-vous sur ameli

Vous n'avez pas encore de compte ameli ? Créez-le dès maintenant sur ameli.fr!

Cliquez sur Compte ameli, puis sur Je crée mon compte et laissez-vous guider.

Vous pouvez aussi télécharger, l'application ameli, l'Assurance Maladie





MES TIPS SANTE, LE COMPTE INSTAGRAM DE L'ASSURANCE MALADIE

À quoi sert la carte Vitale ? Pourquoi se faire dépister d'une IST ? Doit-on toujours passer par son médecin traitant ?

Quiz, témoignages, vrai ou faux...

Le compte Instagram « Mes tips santé » répond de manière ludique et interactive aux questions santé que peut se poser un jeune.



S'abonner au compte Instagram « <u>Mes tips santé</u> » de l'Assurance Maladie.









Le C.L.I.C.

(Centre Local d'Information et de Coordination)

Le CLIC de l'Avesnois-Relais autonomie vous propose de participer aux :





Entreprise Pascal Prévost

7 route du petit Floyon 59219 Floyon

> 03 23 97 01 10 06 07 50 13 89

Siret: 49038317100017 Code APE: 453 A Ramonage- Dépannage et installation chauffage tous types Plomberie, sunitaires, cuves de récupération d'eau de pluie

Systèmes solaires et géothermie

Pompes à chaleur

Devis gratuit

Planchers chauffants

Chaudières à bois déchiqueté et granulés

Divisez votre facture de chauffage par 3

avec la géothermie

Électricité générale, alarmes, automatisme portails

Entreprise spécialisée en géothermie Installateur agréé « multibéton » et

Installations géothermiques témoin dans la région

« qualisol »



Le CLIC de l'Avesnois-Relais autonomie vous propose de participer aux :





Allianz (11)

ROLLAND - BADARD ASSURANCES

Vos Assureurs de proximité pour le particulier et les professionnels (Santé, Prévoyance, Auto, Habitation, épargne...)

FOURMIES - MAUBEUGE - HAUTMONT - SOLRE LE CHATEAU





Bientôt les ENCOMBRANTS...

La Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois met en place la prochaine collecte d'encombrants qui aura lieu le

JEUDI 12 OCTOBRE 2023 à ETROEUNGT

Pour le bon déroulement de cette collecte, nous vous demandons de déposer impérativement vos objets encombrants au bord de la chaussée au plus tard la veille au soir du jour de collecte.



Seront collectés

- Les fenêtres et portes (les vitres cassées ne seront pas collectées)
- Les ferrailles diverses
- Le vieux mobilier (tables, chaises, armoires,...) et divers objets usagés (vélos, poussettes, jouets,...)
- 6 Les matelas et sommiers



Seuls les objets susceptibles d'être pris facilement en charge par 2 manutentionnaires seront collectés.



Ne seront pas collectés

- P Les vitres et miroirs pour des raisons de sécurité sur la voie publique * P Les déchets électriques et
- électroniques (électroménagers...)*
- P Les gravats*
- 9 L'amiante et le fibrociment
- P Les déchets verts*
- 9 Les pneus**
- P Les pots ayant contenus des produits polluants (peintures, solvants,...)*
- PLes déchets liquides, huileux ou pâteux* PLes déchets infectieux, corrosifs ou explosifs



- * Les déchets peuvent être déposés en déchetteries d'Avesnelles et de Solre le Château
 - ** Les pneus de véhicules légers, uniquement,

en déchetterie d'Avesnelles.

Contact & renseignement: 03 27 56 11 80 / www.coeur-avesnois.

Pour le bon déroulement de cette collecte, il est indispensable de déposer vos objets encombrants au bord de la chaussée au plus tard la veille au soir du jour de collecte.

Renseignement : 03 27 56 11 87

La collecte sera réalisée selon 2 passages de camion le même jour : l'un pour le bois et l'autre pour le reste des encombrants. Merci de bien séparer le bois des autres objets encombrants.

Faites jouer vos neurones

<u>Énigmes</u>

Laurent Monchicourt vous propose quatre petites énigmes à résoudre. Les solutions seront données dans le prochain Courbéteux

Enigme 342:

Si nous ne sommes pas le lendemain de lundi ou le jour avant jeudi, que demain n'est pas dimanche, que ce n'était pas dimanche hier et que le jour d'après-demain n'est pas samedi, et que le jour avant hier n'était pas mercredi.

Quel jour sommes-nous?

Enigme 343:

Trouvez ce nombre sachant que:

- Il est plus grand que 700, mais plus petit que 800.
- Il est pair.
- Un de ses chiffres est 0.
- La somme de ces chiffres est égale à 16.

Enigme 344:

Un père dit à son fils : "Dans treize ans, j'aurai deux fois ton âge, mais il y a cinq ans de cela, j'avais cinq fois ton âge".

Quel est l'âge de chacun?

Enigme 345:

A piquer, elle s'entête,

Jusqu'à être gavée.

Certaines cartes en sont dotées,

A l'oreille on la met.

Qui est-elle?

Réponses des énigmes 338, 339, 340 et 341.

Enigme 338 : J'ai 38 ans.

Enigme 339: 157 pommes.

Enigme 340: 24 points.

Enigme 341: Le nez.



MAIRIE

Accueil le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le mercredi de 9h00 à 12h00.

https://www.etroeungt.fr mairie.etroeungt@orange.fr Monsieur le Maire et ses Adjoints reçoivent sur rendez-vous : 03 27 59 24 59

SERVICES

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverte le lundi, mardi, mercredi, vendredi matin de 9h30 à 12h et le vendredi après-midi de 15h à 17h30.

Fermée le jeudi

Levée du courrier : en semaine 14h35 et le samedi 11h30

GARDERIE MUNICIPALE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire : Matin 7h15 à 8h45 - Soir 16h30 à 18h Place de l'église

AVESNOIS STORE

Place de l'église mardi de 15h à 18h mercredi de 14h à 18h vendredi de 15h à 17h le samedi de 10h à 12h

CAMION BLEU DE L'AVESNOIS FRANCE SERVICES

Place de l'église 1er mardi de chaque mois de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 Prise de RDV fortement conseillée au 03 59 73 18 20 ou avesnois.franceservices@lenord.fr

CONSULTATION DES NOURRISSONS

Les consultations infantiles de la commune 3 place de la mairie - Etroeungt le 3ème lundi du mois de 9h à 12h Sur RDV uniquement au 03 59 73 11 22

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

LE IEUDI

Si vous rencontrez un problème avec vos poubelles contactez la 3CA au 03 27 56 34 50

DÉCHETTERIE D'AVESNELLES

03 27 61 14 72

Votre carte d'accès à la déchetterie est à retirer à la 3CA rue Cambrésienne à Avesnes/Helpe
Renseignement au 03 27 56 11 80
(Carte grise et un justificatif de domicile)
Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
Mardi de 14h00 à 18h30
Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
Jeudi de 14h00 à 18h30
Vendredi de 14h00 à 18h30
Samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

VENTE DE CARTE PÊCHE

Aux Ets DEFLANDRE, 4 rue de Mons à Avesnes/Helpe

INFORMATIONS UTILES

SANTÉ

AU CABINET MÉDICAL - 68 RUE JEAN FOSTIER MÉDECINS.

Docteur Patrice AUDENAERT

03 27 59 33 33 - Fax. 03 27 59 33 34

Lundi de 16h30 à 20h - Mardi de 8h30 à 11h30 - Jeudi de 8h à 11h30 Vendredi de 16h30 à 20h

Docteur Isabelle SYTY

Sur RDV 03 27 57 06 06

Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi de 8h10 à 11h15 et de 14h à 19h Mardi de 8h10 à 11h30 l'après-midi : Visites Samedi : Visites

Docteur Élodie TUTIN

Sur RDV 03 27 57 06 06 et Doctolib Lundi et Vendredi de 9h10 à 19h30 (Visites entre midi) Mardi et Jeudi de 9h à 17h30 (Visites Mardi matin et Jeudi après-midi) Mercredi de 9h à 12h

ORTHOPHONISTE.

Adeline BUSSCHAERT - sur RDV 06 15 92 85 86

PSYCHOLOGUE.

Céline CRAMPON LEFEVRE - sur RDV 06 36 11 28 32 et Doctolib

SAGES-FEMMES.

<u>Laura VALLEE BILLARD</u> - sur RDV 06 70 63 63 41 et Doctolib <u>Hélène PAMART</u> - sur RDV 06 27 20 99 40 et Doctolib

OSTÉOPATHES.

<u>Valentine MOTTE</u> - sur RDV 07 87 10 54 52 et Doctolib Nathan DEGAEY - sur RDV 06 40 32 27 52 et Doctolib

PSYCHOMOTRICIENNE.

Hélène DUQUÉNOY - sur RDV 06 86 84 00 38

INFIRMIERS LIBÉRAUX.

Freddy GROUSELLE 06 76 10 75 90 Ludovic PIETTON 06 79 46 33 54 Laure GEOFFROY 06 46 68 45 51 03 27 59 22 66

AUDIOPROTHÉSISTE Audition de l'Avesnois

Anne-Laure CARLIER - sur RDV 07 68 41 46 96 ou RDV en ligne : www.auditioncarlier.fr

Pharmacie DELSAUT.

Le lundi-mardi-mercredi-jeudi-vendredi de 8h30 à 12h /de 14h à 19h et le samedi de 8h30 à 12h30.

03 27 59 25 25 - 70 rue Jean Fostier

SANTÉ LA PAIRÉE - 4 LA PAIRÉE

KINÉSITHÉRAPEUTES.

Sarah DELATTRE NOYON - Gaëlle TERRONES MUNOZ Sur RDV 07 67 29 03 83

SOPHROLOGUE (indépendante).

<u>Cécile SPORTA</u> 31 Cantraine Étrœungt en cabinet ou à domicile sur RDV 06 05 12 03 12